

016-200063105-20220907-D2022_9_77-DE
 Reçu le 08/09/2022
 Publié le 08/09/2022



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D2022_09_77

Date de convocation du conseil : **2 septembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : **27**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, , Mme CAILLETEAU Muriel, M. CARTER Maximillien, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : **22**

Nombre de votants : **24**

Absents excusés :

M. BRUNO Thierry a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine
 M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Objet : **Attribution d'une subvention**

Absents :

Mme CHASTEL Ita
 M. DEMESSEMAKERS Olivier
 M. LABBÉ Hervé

Secrétaire de séance : Madame WILLAUME Francine

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE présente au conseil municipal une demande de subvention de l'association de Lutte contre l'isolement des Aînés du Montmorélien (LISAM) dont le projet consiste en l'organisation d'une journée sur le bien être des seniors, le 24 septembre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer une subvention de 200 € à l'association LISAM

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget au compte 6574

CHARGE Monsieur le Maire du versement de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 07/09/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 08/09/2022



Le Maire,
 Jean-Michel BOLVIN